



# Compte-rendu

## Commissions de secteur d'octobre 2019

Par secteur, l'ensemble des délégués titulaires, suppléants et maires de chaque commune, ainsi que les présidents et DGS des communautés de communes ou d'agglomération du territoire a été convié à ces réunions.

### Listes de présences :

#### Armançe Créanton le 22 octobre à Davrey

Beugny	CCSA	Anne-Marie CORSET
Brienon-sur-Armançon	CCSA	Bruno BLAUVAC
Davrey	CCCVA	Lionel VERHOEST et Jean-Pierre FIFILS
Jeugny	TCM	Jean-Marie MICHEL
Les Loges-Margueron	CCCVA	Jean-Pierre CHANTEPIE
Lignières	CCCVA	Jean MATHIEU
Prusy	CCCVA	Jean-Marie CHERNEY et Jean-Louis MILLARD
Vanlay	CCCVA	Jacqueline JACQUOT

Soit 8 communes représentées sur les 54 que compte ce secteur.

#### Armançon aval le 23 octobre à Vézennes

Baon	CCLTB	Yves GARNIER
Bernouil	CCLTB	Gilles FORGEOT
Collan	CCLTB	Francis GOGOIS
Dannemoine	CCLTB	Dominique MENTREL
Flogny-Lla Chapelle	CCLTB	Jean-Paul BOUVET et Gérard GOVIN
Jaulges	CCSA	Alain LAGARENNE
Ligny-le-Châtel	3CVT	Jean-Pierre CAUSSARD
Roffey	CCLTB	Rémi GAUTHERON
Vézennes	CCLTB	Micheline BORGUI et Philippe PACAULT

Soit 9 communes représentées sur les 76 que compte ce secteur.

## Armançon amont le 29 octobre à Clamerey

Charny	CCTA	Serge GAILHOU
Chailly/A	CCPB	Didier LÉVY
Clamerey	CCTA	Eric DEMOURON
Gissey-le-Vieil	CCTA	Michel BERGER
Quincy-le-V.	CCM	Alain BECARD
Marcigny-sous-Thil	CCTA	Pascal BARRIER
Normier	CCTA	Daniel SABOURIN
Rougemont	CCM	Michel CAPDEVIELLE-PERE et Henri VILLEFRANQUE
Semur-en-Auxois	CCTA	Catherine SADON et Yves COUVREUX
Senailly	CCM	François POUSSIER
	CCTA	Franck DEBEAUPUIS

Soit 10 communes représentées sur les 61 que compte ce secteur.

## Brenne, Ozerain, Oze le 30 octobre à Venarey-Les Laumes

Alise-Sainte-Reine	COPAS	Dominique LANBER
Avosnes	CCTA	Patrick GUIMONT
Champrenault	CCTA	Maurice MONSAINGEON
Darcey	COPAS	Eric DUMONT
Eringes	CCM	Alain FEVRE
Fain-les-Montbard	COPAS	Bernard PERNET
Flavigny-sur-Ozerain	COPAS	Jean-Claude SOULIE
Fresnes	CCM	Bernard NIEL
Hauteroche	COPAS	Marie Claude GRATEL
Jailly-les-Moulins	COPAS	Michel CARRE
Marcellois	CCTA	Michel LAGNEAU
Marmagne	CCM	Gérald BOYER
Nogent-les-Montbard	CCM	Isabelle DUTRILLAUX
Saint-Rémy	CCM	Jean-Paul SITTERLIN
Salmaise	COPAS	Christine CARRION
Source-Seine	COPAS	Marie-Jeanne FOURNIER et Sophie LOUET
Turcey	CCFSS	Dominique FEVRET
Venarey-Les Laumes	COPAS	André ROGOSINSKI

Soit 18 communes représentées sur les 80 que compte ce secteur.

*Le Président du SMBVA, Eric COQUILLE, a participé à la commission Armançon amont.*

### Visites de terrain

Dans l'objectif de visualiser sur le terrain des sites ou des opérations mises en œuvre, des visites de terrains ont été organisées sur certains secteurs dans l'après-midi avant la réunion.

Aussi, les sorties suivantes ont eu lieu :

- L'ensemble des invités des 4 commissions ont été conviés à visiter l'important chantier de Davrey (10) en cours sur le secteur Armançe-Créanton avant la commission Armançe-Créanton ;
- Le site de la future frayère de Vézennes a été visité avant la commission de secteur Armançon aval.

La participation à ces sorties a été très faible : 7 élus (maximum) se sont déplacés.

## **Déroulement des commissions**

L'objectif de ces commissions permet au SMBVA d'être au contact des communes de son périmètre par sous-secteurs territoriaux. Elles permettent également un temps d'échange entre élus.

Elles sont l'occasion d'évoquer chaque opération menée et portée entre autres par le « duo » technicien de secteur et Vice-président.

Des sujets et actions transversaux à tous les secteurs y sont également abordés.

Après une introduction par le Vice-président de secteur et l' élu représentant la commune hôte, l'ordre du jour présenté était le suivant :

- 1 Point d'actualité : évolution statutaire,**
- 2 Point d'actualité : sécheresse,**
- 3 Point d'actualité : CTEC 2020-2024,**
- 4 Points opérations du secteur,**
- 5 Récid'eau 2020,**
- 6 Tour de salle (expression libre des participants).**

Vous trouverez les présentations de chacune de ces commissions sur notre site internet :  
<https://www.bassin-armancon.fr/>

### **1. POINT D'ACTUALITE : EVOLUTION STATUTAIRE**

Il est fait un point sur l'avancement de la procédure de révision des statuts en cours au SMBVA. Un rendez-vous avec la sous-préfecture coordonnatrice est organisé fin octobre pour que l'Etat rende compte des conclusions qu'il tire de cette procédure. Plus de détails figurent dans les présentations jointes. L'objectif de la démarche engagée par le SMBVA est d'avancer sur le volet représentativité en laissant de côté la partie sur le ruissellement en accord avec la réglementation en vigueur.

### **2 POINT D'ACTUALITE : SECHERESSE**

Un constat de la situation, malheureusement répétitive par rapport à 2018, a été fait. Il a aussi été expliqué comment le SMBVA pourrait apporter des réponses à ces problématiques sur son territoire.

### **3 POINT D'ACTUALITE : CTEC 2020-2024**

Il a été présenté dans les grandes lignes ce nouvel outil de programmation des actions GEMAPI du SMBVA, fruit du partenariat avec l'Agence de l'eau. Suite à la visualisation cartographique de quelques éléments concernant l'état des lieux, l'animateur a expliqué le programme d'actions dans ces grandes lignes, les moyens humains associés pour le mettre en œuvre et les éléments budgétaires.

### **4 POINT SUR LES ACTIONS EN COURS**

Cf. présentations jointes.

### **5 RECID'EAU 2020**

Il a été confirmé l'engagement du SMBVA dans l'organisation de cette nouvelle édition sur la partie aval de son territoire. Elle aura lieu à Saint-Florentin dans le jardin de l'Octroi les 4 et 5 juin prochains. En plus de l'intérêt qu'elle présente pour le jeune public, ce sera l'occasion de sensibiliser et mobiliser les nouveaux élus autour des enjeux du territoire et des objectifs de la structure.

### **6 TOURS DE SALLE**

Les échanges ont été nourris autour des présentations des points à l'ordre du jour ; les tableaux ci-dessous transcrivent les quelques remarques formulées par secteur.

## Armançe Créanton le 22 octobre à Davrey

COMMUNE	PROBLEMES ou REMARQUES	REPOSES du SMBVA
PRUSY	En réponse à la problématique ruissellement évoquée en amont dans la réunion, M. le Maire signale les démarches engagées sur sa commune et propose de les partager lors d'une sortie thématique.	Le SMBVA est favorable à la démarche et se servira le temps venu de cet exemple lorsqu'il approchera la thématique.
LES LOGES MARGUERON et DAVREY	En cette fin de mandat formalisée par cette dernière commission de secteur avant les élections, MM CHANTEPIE et VERHOEST saluent le travail réalisé, l'engagement des équipes et souhaitent une continuité au SMBVA dans cette direction.	

## Armançon aval le 23 octobre à Vézennes

COMMUNE	PROBLEMES ou REMARQUES	REPOSES du SMBVA
BRIENON / ARMANÇON	M. BLAUVAC signale un arbre tombé dans l'Armançon en aval du pont de Briennon.	Kélian LAGREVE ira voir et y envisager une intervention au besoin.
ROFFEY	M. FORGEOT demande où en est le projet hydroélectricité du moulin de Roffey.	M. GOVIN répond qu'il est toujours à vendre avec le projet autorisé à mettre en œuvre. Il y aurait des acquéreurs potentiels qui étudient le dossier.
BAON	M. GARNIER demande où en sont les démarches concernant la restauration du ru de Baon dans le secteur allant du château de Tanlay à l'amont de Baon.	Il est répondu que suite à la prise de l'animation NATURA 2000 par le SMBVA, une animation visant à restaurer le cours d'eau et préserver les zones humides va être entreprise.

## Armançon amont le 29 octobre à Clamerey

COMMUNE	PROBLEMES ou REMARQUES	REPOSES du SMBVA
SENAILLY	M. POUSSIER exprime une incompréhension entre la politique de rétablissement de la continuité écologique actuelle (résumée aux effacements d'ouvrage) et le dérèglement climatique (sécheresse)	M. GOVIN lui répond qu'il n'y a pas forcément de contradiction en illustrant ses propos avec quelques arguments.
CLAMEREY	M. DEMOURON explique que la carrière de Marcigny est en cours d'extension jouxtant la commune de Clamerey. Cette exploitation de granulats laisse place à un plan d'eau qui pourrait peut-être avoir un usage secondaire (milieu naturel, réserve d'eau...)	Chris CUENIN ira voir ce site pour savoir s'il peut présenter un intérêt. Le Président ajoute que ce type d'activité est encadré et qu'il existe certainement un document précisant la réhabilitation et la destination du site.

## Brenne, Ozerain, Oze le 30 octobre à Venarey-Les Laumes

*Pas de remarque lors de ce tour de salle.*